



Description du projet: <https://www.isgf.uzh.ch/de/projects/addiction/alcohol/ISAMB-Inklusion-im-Sport-Alkoholpr%C3%A4vention-mit-Menschen-mit-Behinderung.html>

### **Situation de départ**

Les transformations sociales successives qui font progresser l'inclusion sociale, la prise de participation ainsi que l'acceptation croissante de l'autonomie et de la liberté de décision des personnes handicapées sont une grande opportunité pour cette population de vivre en tant que citoyen.ne.s dans l'égalité, libres de participer à tous les domaines de la vie sociale. Mais en même temps, ces processus comportent aussi de nouveaux risques. Entre autres, la liberté de choix de cette population signifie également la liberté de choix en matière de consommation de substances et d'alcool. Jusqu'à présent, la prévention de l'alcoolisme ne s'adressait guère aux personnes handicapées. Cela se faisait surtout par le biais de la surveillance institutionnelle ou de l'approvisionnement et aboutissait souvent à des interdictions restrictives. Actuellement, il n'existe pas non plus d'outils adaptés aux ressources et au groupe cible pour les informer et les sensibiliser aux dangers et aux risques, et à la consommation consciente et contrôlée. Des stratégies adaptées au niveau et aux capacités du groupe cible pour enseigner une consommation d'alcool à faible risque font également largement défaut.

### **Objectif**

Dans le cadre du projet, il s'agit de créer des bases scientifiquement fondées et une méthode d'intervention ou un instrument d'intervention dont l'applicabilité sera testée et qui pourra ensuite être utilisé dans le sport de masse suisse pour les personnes handicapées afin de prévenir l'alcoolisme.

### **Méthodologie**

Le projet participatif prévoit trois phases : tout d'abord, des représentants de deux groupes cibles (personnes handicapées (environ 100 personnes) et des responsables (20-30 personnes) de groupes d'activité physique et de sport pour personnes handicapées) seront recrutés pour une analyse de la situation. Dans le cadre d'interviews personnelles, les points suivants seront demandés : (a) connaissances sur l'alcool ainsi que sur ses dangers et ses risques ; (b) connaissances sur les stratégies de gestion de l'alcool et éventuellement leur application (« dire non », consommer de manière contrôlée, identifier les éventuelles conséquences, etc.) ; (c) identification par autrui et par soi-même des modèles de consommation problématiques ; (d) attitudes envers le rôle et le comportement des responsables des offres sportives. Les résultats sont ensuite utilisés pour adapter les outils et méthodes d'intervention existants ou pour en développer de nouveaux qui peuvent être utilisés dans les clubs. Enfin, les outils et méthodes d'intervention créés seront soumis à un test pilote. Après le test pilote, les manuels seront adaptés et préparés pour la diffusion.

### **Pertinence**

L'utilisation des outils de prévention de l'alcoolisme nouvellement développés ou adaptés ainsi que leur diffusion dans le cadre des loisirs et du sport feront progresser l'égalité des chances dans la prévention de l'alcoolisme pour les personnes handicapées également. Grâce à la sensibilisation et à l'éducation, les risques liés à l'inclusion sociale et à l'acceptation croissante de l'autonomie et de la liberté de décision des personnes handicapées seront abordés et les compétences des personnes handicapées en matière de consommation d'alcool seront renforcées.

### **Contact**

Nikolai Kiselev, [nikolai.kiselev@isgf.uzh.ch](mailto:nikolai.kiselev@isgf.uzh.ch)